

# Victime d'un accident ou d'une agression ?



Informez l'Assurance Maladie et votre mutuelle !  
**[www.je-declare-mon-accident.fr](http://www.je-declare-mon-accident.fr)**

## ➤ Pourquoi ?

Dès qu'elles auront connaissance de votre accident ou de votre agression, votre caisse d'Assurance Maladie et votre mutuelle vont se mettre en rapport avec le responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de se faire rembourser les frais engagés pour vous soigner ou vous indemniser.

## ➤ Comment faire ?

C'est simple, il suffit de déclarer votre accident en quelques clics sur **[www.je-declare-mon-accident.fr](http://www.je-declare-mon-accident.fr)**. Vous pouvez aussi contacter votre caisse d'Assurance Maladie et votre mutuelle en composant le **3646\***. Faites le rapidement après l'accident.

Parlez-en également aux professionnels de santé que vous consultez : ils cocheront la case « Accident causé par un tiers » sur votre feuille de soins.

## > Est-ce que mes remboursements vont changer ?

Pas du tout ! Pour vous, rien ne change. Vous serez pris en charge et remboursé de vos éventuels frais médicaux dans les conditions habituelles.

## > Quelles situations sont concernées ?

Il s'agit des accidents, blessures, agressions dont vous avez été la victime, et qui ont été provoqués volontairement ou non par une autre personne, ou une entreprise, une administration :

- coups et blessures volontaires (déclarés ou non à la Police ou la Gendarmerie) ;
- morsures d'animaux ;
- accidents de la circulation ;
- accidents scolaires (récréation, cours...) ;
- accidents sportifs (coup reçu durant un match) ;
- chutes sur un trottoir mal entretenu ou sur le sol glissant d'un magasin ;
- accidents provoqués par un objet appartenant à un tiers (chute d'un pot de fleurs, d'une tuile...) ;
- accidents médicaux...

## > En quoi est-ce important ?

En informant l'Assurance Maladie et votre mutuelle de votre accident, vous faites **un geste simple, utile et citoyen** pour éviter à notre système de santé de supporter des coûts qui ne lui incombent pas. C'est aussi cela être un assuré responsable et solidaire !

**Ensemble, préservons  
notre système de santé !**

**[www.je-declare-mon-accident.fr](http://www.je-declare-mon-accident.fr)**

